

RAPPORT ANNUEL 2021

**CONSEIL DE QUARTIER
DU CAP-ROUGE**

Le 18 avril 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du président	1
2. Présentation du conseil de quartier	3
2.1. Le conseil de quartier	3
2.2. Les membres du conseil d'administration.....	3
2.3. Le territoire du quartier	4
3. Demandes d'opinion et consultations publiques	6
3.1. Webinaires sur travaux et séances d'informations	8
4. Plan d'action et résultats	8
4.1. Rappel du plan d'action 2020.....	8
4.2. Activités du conseil en 2021	8
4.3. Résultats 2021	8
4.3.1. Implication du Conseil dans le milieu	8
4.3.2. Dépôt de mémoire	9
4.3.3. Réalisations.....	9
4.3.4. Préoccupations du Conseil du Quartier.....	9
4.3.5. Résolutions transmises à la ville :	10
4.4. Préoccupations du Conseil pour 2022.....	10
4.5. Les préoccupations du Conseil	11
4.6. Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier.....	11
5. Bilan et états financiers.....	13
5.1. Bilan et états financiers au 31 décembre 2021	13
6. ANNEXE 1 : Résultats du sondage sur le déneigement	15
7. ANNEXE 2 : Extrait du Résumé des préoccupations des présidents des conseils de quartier	18

1. Mot du président

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge vous présentent le bilan des activités pour l'année 2021. Cette année 2021 a été une année de continuation pour le conseil. Il y a eu quelques changements d'administrateurs, quelques nouveaux dossiers, mais en général l'année a été une poursuite de 2020.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur implication. Ce sont des personnes engagées qui offrent temps, compétence et savoir-faire pour le mieux-être de notre quartier. Des remerciements sont également adressés à Mme Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, pour sa précieuse et fidèle collaboration. Un remerciement tout particulier à Monsieur Louis Martin, il a su présider pendant près de 4 ans le Conseil de Quartier. Il a poursuivi le développement, le renouveau de notre secteur. Il est maintenant un de nos conseillers municipaux avec Madame Anne Corriveau. La participation de nos conseillers à nos rencontres apporte toutes les bonnes ou moins bonnes nouvelles de la Ville de Québec; La participation des conseillers municipaux aux assemblées du conseil de quartier est essentielle tant pour le partage de l'information, l'écoute et la proximité des citoyens que pour le cheminement de nos dossiers et l'efficacité de nos rencontres. Nous apprécions toujours la connaissance des dossiers de Mme Corriveau et de M. Martin ainsi que leur volonté de trouver des solutions. Votre présence à nos assemblées est remarquable, nos remerciements les plus sincères à l'un ou à l'autre.

Le projet du tramway est un projet ambitieux, notre maire Monsieur Bruno Marchand le défend bec et ongle pour le mettre sur les rails. J'invite nos conseillers, Madame Anne Corriveau et Monsieur Louis Martin à soutenir et à défendre notre maire Monsieur Bruno Marchand à l'égard de ce projet d'envergure de compétence municipale.

La participation citoyenne aux assemblées du Conseil de Quartier est directement reliée aux intérêts qui interpellent les citoyens dans le cadre des consultations publiques. La prise en considération par la Ville des opinions et suggestions des citoyens affecte par la suite leur assiduité et leur motivation à assister et participer aux assemblées. Nous ne

saurions trop insister sur l'importance pour le citoyen d'avoir le sentiment d'être réellement entendu, écouté et respecté par les autorités municipales. Votre conseil de quartier est, et demeure, une instance privilégiée pour vous écouter et transmettre vos attentes à notre ville. Les notions de respect et de dialogue sont deux aspects les plus difficiles à concilier: d'une part, il est souvent difficile de répondre « Oui » à une demande d'un citoyen toute particulière, la réponse doit donner l'aspect coordonné à l'individu et à la ville de Cap Rouge. D'autre part, dire que nous sommes toujours en accord avec les paroles de nos conseillers municipaux est un euphémisme. La complexité de ces notions nous apporte un dilemme à concilier ces accords. Je me permets de mentionner une partie des paroles d'un des présidents des États Unis : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

La pandémie que nous vivons nous oblige à tenir nos assemblées en virtuel, j'ose espérer tenir bientôt ces assemblées en hybride afin de permettre à tous de nous suivre. Les consultations à venir selon nos conseillers municipaux seront nombreuses, du travail nous attend, tout cela en harmonie avec le bien-être de faire rayonner notre quartier.

Cap Rouge est un milieu où il fait bon vivre, la nature revêtera bientôt un nouveau manteau avec la coupe d'arbres et les travaux du tramway. Cap-Rouge saura s'embellir avec l'adoucissement de ces buttes de terre dans le secteur Legendre. De nouveaux édifices résidentiels et commerciaux apparaîtront au cours de cette année; ils respecteront toutes les attentions recommandées par la population et ses administrateurs. La réfection et l'ajout des égouts et de l'aqueduc dans certaines rues feront en sorte que l'ensemble des citoyens se sentira mieux.

Serge Rousseau
Président

2. Présentation du conseil de quartier

2.1. Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il est un interlocuteur privilégié de la Ville qui a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Il constitue un des moyens prévus dans le Règlement sur la politique de consultation publique adopté par la Ville de Québec, tel que modifié le 5 mars 2012 par le Règlement modifiant le *Règlement sur la politique de consultation publique*, R.V.Q. 1881, afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la circulation, les loisirs ou l'environnement et même participer activement aux activités communautaires. Il peut également influencer certaines décisions ayant un impact direct sur le milieu de vie.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge a été constitué officiellement le 5 novembre 2004 à la demande de la population. Sont membres de ce conseil toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

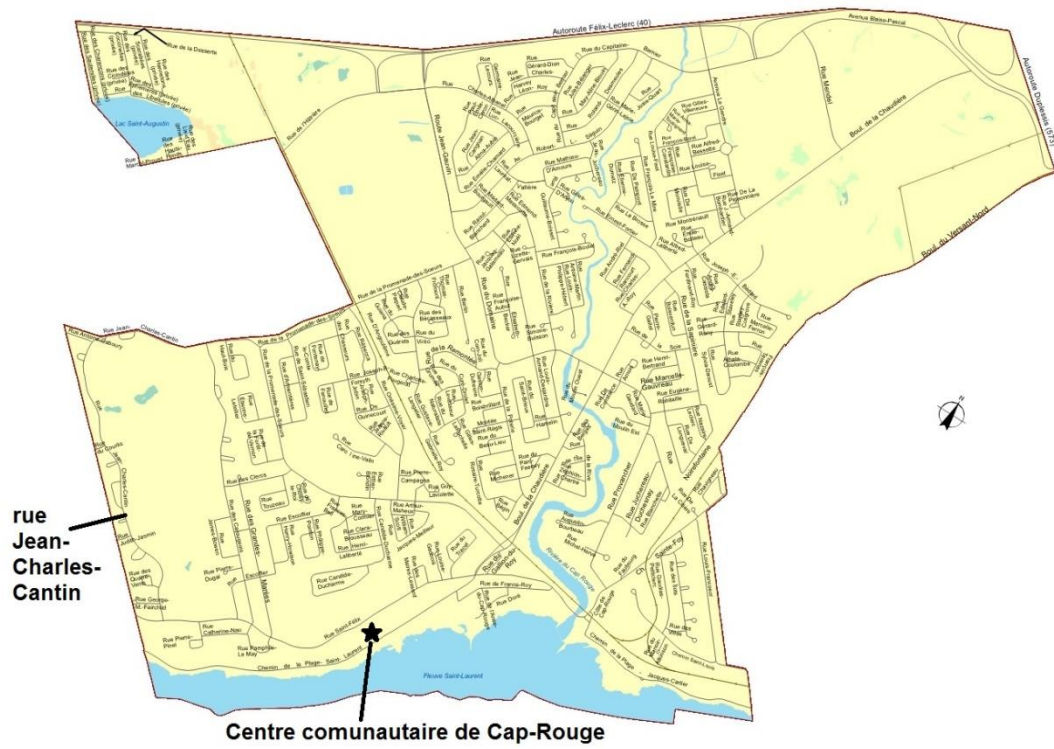
En vertu du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Québec, R.R.V.Q. chapitre F-1, les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat d'une durée d'un ou de deux ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut nommer par résolution trois (3) autres personnes pour être administrateurs cooptés portant ainsi le nombre d'administrateurs à onze (11) membres. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Composition du conseil d'administration en 2021	
M. Serge Rousseau	Président
M ^{me} Marie-Ève Lacroix	Vice-président
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier et administrateur coopté
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
Mme Hélène Giguère	Administratrice jusqu'en septembre 2021
M. Philippe Moussette	Administrateur
Pierre Gagnon	Administrateur jusqu'en mars 2021
M. Hugo Leblanc	Administrateur
M. Luca Fortin	Administrateur coopté jusqu'en mars 2021
M. Julien Noel	Administrateur coopté jusqu'en mars 2021
M. Louis Martin	Conseiller municipal du district de Cap-Rouge-Laurentien, à partir de novembre 2021
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale du district de Cap-Rouge-Laurentien jusqu'en octobre 2021

2.3. Le territoire du quartier

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003, après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Les limites du quartier du Cap-Rouge ont été révisées en janvier 2006 à la suite de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire du conseil de quartier du Cap-Rouge regroupe une population d'environ 17 000 personnes. Il est délimité au nord par l'autoroute Félix-Leclerc, à l'est par le boulevard du Versant-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par les limites de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (rue Jean-Charles-Cantin et la voie ferrée). Les limites du conseil de quartier sont illustrées par la carte ci-dessous.



Pour l'année 2021, toutes les assemblées ont eu lieu de façon virtuelle.

3. Demandes d'opinion et consultations publiques

Les membres du conseil ont participé à différentes consultations pour des modifications du plan de zonage. De plus, les membres ont assisté à des rencontres d'information offertes par la Ville, de même qu'à diverses conférences proposées en cours d'année.

En 2021, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur plusieurs sujets dont l'agrandissement de la terrasse du restaurant la Peltrie, l'ajout de places de stationnement au IGA, le changement de zonage du CANAC, le projet immobilier Galiléo sur Esther-Blondin le changement de zonage et le projet Immostar sur boul. Chaudière.

- Café-terrasse La Peltrie

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme à la zone 37042mb, R.C.A.3V.Q.294

- Agrandissement du stationnement IGA Les Sources

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37109Cc, R.C.A. 3V.Q 309

- Modification Plan de zonage du Canac sur Charles Albanel

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37103Cb (R.V.Q. 3023)

- Projet de développement rue Esther-Blondin

Phase 2,3 et 5 du projet Galiléo

Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37013CV-R.C.A.3V.Q. 303

- Boul Chaudière, projet de redéveloppement du mail Cap-Rouge

Assemblée spéciale, demande d'opinion en avril 2021. Consultation du CQ sur la modification de la zone : 37208Cb, R.C.A. V.Q.300

Demande d'opinion	Propositions
Café terrasse La Peltrie	Le CQ est favorable à la demande l'Aggrandissement du café-terrasse La Peltrie, Mars 2021, CQCR21_CA-09
Boul Chaudière, projet de redéveloppement du mail Cap-Rouge	<p>Le CQ est consulté le 27 avril 2021 lors d'une assemblée spéciale pour une demande d'opinion. Consultation du CQ sur la modification de la zone : 37208Cb, R.C.A. V.Q.300</p> <p>Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge recommandent à la majorité au conseil d'arrondissement d'adopter le Règlement R.C.A.3V.Q. 300 de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme tel que proposé, sous réserves que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La hauteur de la zone résiduelle 37208Cb soit fixée à 10 mètres maximum, comme la Caisse Desjardins ; • Des mesures d'atténuation soient mises en place dans la zone 37237Ma pour atténuer l'impact visuel du bâtiment, principalement du côté de la rue Charles-A.-Roy, entre autres par l'application de l'angle d'éloignement de 35 degrés ; • Toutes les mesures de sécurité possibles soient mises en place pour assurer la sécurité des piétons, dont spécifiquement un trottoir sur la rue Charles-A.-Roy, avec une traverse piétonne avec feux vis-à-vis la rue Charles-A.-Roy. <p>6 administrateurs sont favorables, sont 3 défavorables.</p>
Projet de développement Esther-Blondin, phases 2,3 et 5, projet Galileo	18 mai 2021, demande d'opinion pour modifier le règlement à la zone 37013CB-R.C.A3V.Q.303. Le CQ a été favorable à cette demande avec quelques réserves. Résolution CQCR-21-CA-25.
Stationnement IGA	<p>Le CQ recommande au conseil d'arrondissement à l'unanimité de refuser le Règlement R.C.A.3V.Q. 309 de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme tel que proposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, 8 septembre 2021</p>
Vocation CANAC	Le CQ recommande la modification du règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement sur l'urbanisme à la zone 37103CB (R.V.Q'3023). 15 Sept 2021, CQCR21CA40

3.1. Webinaires sur travaux et séances d'informations

Travaux planifiés dans le secteur de la rue Onésime Voyer	29 avril 2021
Projet d'aménagement d'une piste cyclable sur Promenade des sœurs et interdiction de stationner	16 juin 2021
Municipalisation de la rue Plage St-Laurent	16 juin 2021 avec les citoyens concernés.
Rencontre des présidents de CQ	23 septembre 2021
Formation sur la nouvelle politique de participation publique	11 novembre 2021

4. Plan d'action et résultats

4.1. Rappel du plan d'action 2020

Le plan d'action 2020 a été reconduit.

4.2. Activités du conseil en 2021

Le conseil de quartier, CQ, a tenu au cours de l'année huit (8) assemblées publiques régulières, en plus de son assemblée générale annuelle le 16 avril 2021.

4.3. Résultats 2021

4.3.1. Implication du Conseil dans le milieu

- Les membres du conseil se sont impliqués tout au long du marché public de Cap-Rouge (MPCR) à l'été 2021, pour le montage et le démontage des chapiteaux. Notons que plusieurs autres bénévoles ont été présents tout au long de l'été.
- Le Conseil a poursuivi sa participation aux activités organisées par les organismes du quartier avant la pandémie, dont celle de l'Halloween au parc Provancher qui fut un succès.

4.3.2. Dépôt de mémoire

- Dépôt d'un mémoire sur la protection des arbres, de la forêt et des boisés urbains déposé en septembre 2021
- Dépôt d'un mémoire sur la mobilité active déposé en septembre 2021

4.3.3. Réalisations

- Recrutement d'une nouvelle secrétaire d'appui au Conseil depuis novembre 2021, madame Michelle Rompré.
- Sept (7) signataires du Livre d'or ont été désignés lors de l'assemblée générale annuelle d'avril, mais la signature officielle sera faite en personne à une date ultérieure. Un présent, pour souligner cette nomination, sera remis lors de la signature.
- Invitation annuelle pour la présentation de candidatures à l'assemblée générale selon les règles régissant les conseils de quartier.
- La page Facebook du conseil a été mise à jour tout au long de l'année, et le nombre de « Like » et de « Follower » continue de grandir.

4.3.4. Préoccupations du Conseil du Quartier

- Préoccupations de sécurité et de limitation de vitesse : problèmes avec les multiples sorties sur Jean-Gauvin (hauteur du IGA-Paillard), limite de vitesse non respectées et autres préoccupations soulignées dans le mémoire déposé en janvier 2020 qui n'ont pas été solutionnés.
- Préoccupations en lien avec le réseau de transport (RTC): plusieurs interventions concernant le RTC tant au niveau de la localisation des arrêts que de leur déneigement ont été formulées. Les conseillers ont été interpellés à ce sujet.
- Préoccupations avec le déneigement des rues et trottoirs. Entre autres, des problèmes signalés dans la côte de Cap-Rouge avec une dangerosité extrême (changement de cote de déneigement hors heures de pointe), trottoirs dangereux, etc. Un sondage a été effectué auprès des citoyens à sur ce sujet. Les grandes lignes sont présentées en annexe de ce document. Les données complètes seront présentées par le CQ lors d'une assemblée régulière.
- Préoccupations de la suite des travaux sur la plage Jacques Cartier. Aucune nouvelle information.
- Préoccupations sur le bassin de rétention présent au coin Capitaine-Bernier et avenue Legendre quant à sa localisation.
- Préoccupations concernant le danger de noyade dans le parc Robert-L-Séguin lors des grandes crues.
- Préoccupations concernant le Plan de mise en valeur des rivières : La Ville n'a toujours pas dévoilé quoique ce soit.

4.3.5. Résolutions transmises à la ville :

Changement à la présidence	Le Conseil a dû faire un changement à la présidence CQCR-21-CA-39 à la suite du départ de Louis Martin le 15 septembre 2021.
Présence d'herbe à poux	Le Conseil fait une résolution concernant l'herbe à poux. Ce dossier ne semble pas avancer à la Ville malgré plusieurs appels au 311 et le Conseil en est préoccupé. Résolution CQCR-21-CA-43
Nouvelle limite de vitesse près du parc nautique	Le conseil fait une résolution concernant la nouvelle limite de vitesse près du parc nautique de Cap-Rouge. Cette section de rue est problématique. Résolution CQCR-21-CA-13

4.4. Préoccupations du Conseil pour 2022

Pour 2022, le conseil souhaite continuer les dossiers ci-dessous :

- Nouveaux développements commerciaux/résidentiels (Vision Chaudière).
- Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway et sécurité des arrêts).
- Côte Mendel.
- Nouveau développement au mail Cap-Rouge
- Projet résidentiel possible au golf de Cap-Rouge
- La construction du nouveau projet résidentiel Galiléo
- Avenir du centre communautaire et suivi du projet de la piscine publique
- Suivi du projet pilote pour le parcours écolier de l'école Arbrisseau

La vie dans le quartier continue d'être une priorité pour le Conseil, incluant :

- Vivacité du quartier (déplacement actif, commerce local, transport en commun).
- Transport (trajets en vélos, trottoirs et incitatifs pour la marche incluant l'hiver).
- Impacts des nouveaux projets sur le trafic et la qualité de vie.

4.5. Les préoccupations du Conseil

Le Conseil a plusieurs préoccupations. Elles recoupent celles des autres conseils de quartier. En effet, à la suite de la rencontre organisée par la Ville le 23 septembre 2021 à laquelle le président a assisté, il apparaît que les conseils partagent tous les mêmes préoccupations. Entre autres, le problème de communication avec la ville semble être partagé, les retours sur les requêtes du 311 sont lourds. Voir l'annexe 2, «Extrait du rapport de la rencontre du 23 septembre 2021».

4.6. Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier

Chaque année, les membres du conseil d'administration invitent les citoyens à déposer les candidatures de personnes qui se sont démarquées dans leur domaine et/ou activités comme citoyens du quartier ou par leur implication dans notre milieu. Ce peut être grâce à leur originalité, à leur performance, à leur dévouement à une cause ou à leur réalisation aux niveaux local, provincial, national ou même international.

Depuis 2016, le conseil de quartier a révisé son processus annuel de la signature du Livre d'or. En effet, ces nouvelles modalités lui permettent de décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise et de ce fait, permettre à ceux-ci d'être en lice avec d'autres personnes s'impliquant dans le quartier pour la signature du Livre d'or, événement tenu à l'assemblée générale annuelle.

Nous remercions notre population pour les propositions reçues qui nous permettent de retenir un maximum de deux (2) ou trois (3) candidatures pour la signature du Livre d'or. Nous honorons ces personnes ou organismes lors de l'assemblée générale annuelle et un cadeau leur est remis. En mars 2022, le Conseil a modifié les règlements du Livre d'or afin d'y inclure les nominations posthumes.

L'assemblée générale annuelle est tenue virtuellement en avril 2022. Les signataires seront soulignés, et seront invités « en personne » pour bien faire les choses à une rencontre ultérieure.

Signature du Livre d'or en 2021

Mme Claudia Roy	Catégorie « Communautaire »
M. Félix Vaillancourt et M. Pascal Bernier	Catégorie « Carrière »
Julien Siino	Catégorie « Exploit »

Signature du Livre d'or en 2022

Mme Lise Lajeunesse	Catégorie « Carrière et exploit », à titre posthume
M. Normand Villeneuve	Catégorie « Communautaire »
M. Paul Langlois	Catégorie « Communautaire »
Marché public de Cap-Rouge	Catégorie « Communautaire »

Mentions honorables en 2021

Fondation de l'école Arbrisseau	Catégorie « Communautaire »
Julien Siino, musicien	Catégorie « carrière et exploit »
Dominique Fortier, écrivaine	Catégorie « carrière et exploit »

5. Bilan et états financiers

5.1. Bilan et états financiers au 31 décembre 2021

En 2021, le conseil de quartier du Cap-Rouge a reçu une subvention de 1 100 \$ de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement. Une ristourne de 0,75\$ a été versée par la Caisse populaire de Cap-Rouge-Saint-Augustin.

Nous avons une somme de 463,75 \$ restante (balance de 668,75 \$ moins deux chèques non encaissés totalisant 205,00\$) à la fin de l'année 2020. Le conseil a donc fonctionné pour l'année 2021 avec un budget de 1 564,50 \$.

Les dépenses de l'année 2021 ont été de l'ordre de 1295,04 \$ pour rembourser notamment, les honoraires professionnels d'une secrétaire de soutien, les frais d'administration bancaire, les frais d'enregistrement auprès du Registraire des entreprises et les dépenses des membres du conseil d'administration.

Les chèques non encaissés en 2020 (205,00\$) ont été encaissés en 2021, mais ne font pas partie des « Dépenses » de 2021. Toutes les dépenses effectuées en 2021 ont été débitées en 2021 (aucun chèque non encaissé).

Une somme de 269,46 \$ n'a pas été utilisée en 2021 et est donc reportée en 2022.

Les livres sont ouverts pour consultation si nécessaire.

ÉTATS FINANCIERS, au 31 décembre 2021

Bilan au 31 décembre 2021

	2021	2020
ACTIF	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	269	669
PASSIF et ACTIF NET		
Passif court terme		
Créditeurs	0	205
ACTIF net non affecté	269	464

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2021	2020
Produits	\$	\$
Subventions ville de Québec	1100	1200
Charges		
Fonctionnement, projets	1295	1072
Excédent des produits par rapport aux charges		
Actif net non affecté au début de l'exercice	464	335
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	269	464

AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE :

Serge Rousseau, président

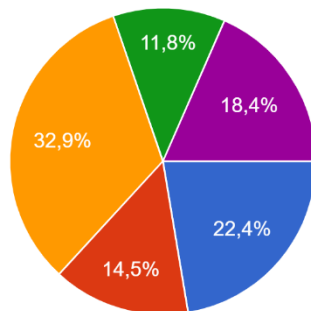
Michel Lagacé, trésorier

6. ANNEXE 1 : Résultats du sondage sur le déneigement

Sondage publié du 28 mars au 9 avril 2022 disponible sur le Facebook du Conseil. Le sondage ne comportait que 6 questions et il y a eu 76 répondants pour les questions 1 à 5 et 28 pour la question 6.

Êtes-vous satisfait du déneigement de votre rue cet hiver?

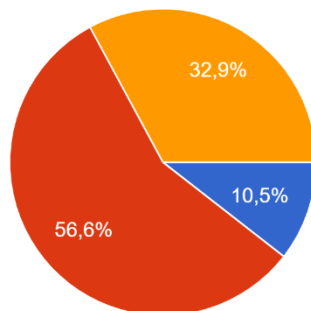
76 réponses



- oui, en général c'était bien déneigé et fait rapidement
- oui, bien déneigé mais après plusieurs jours seulement
- non, en général ce n'était pas bien déneigé
- c'était très variable, des fois très bien déneigé, d'autres fois non
- c'était très variable, des fois très bien déneigé, d'autres fois non

Êtes-vous satisfait du déneigement des trottoirs de Cap-Rouge cet hiver?

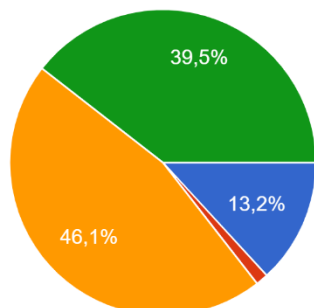
76 réponses



- oui, j'ai trouvé que les trottoirs étaient très bien dégagés et ce tout au long de l'hiver
- assez mais quelques fois c'était glissant et mal déneigé
- non, j'ai trouvé que c'était, en général, mal déneigé ou glissant

Avez-vous signalé au 311 (par téléphone ou en utilisant le formulaire sur le site de la Ville) des problèmes de déneigement

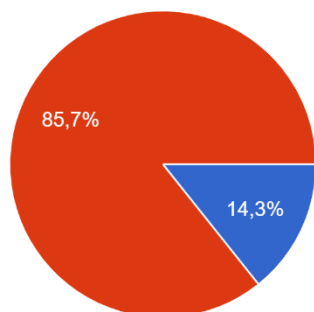
76 réponses



- oui, une fois
- oui au moins 3 fois cet hiver
- non, je n'ai jamais appelé ou complété de formulaire concernant le déneigement
- non, je n'ai jamais appelé ou complété de formulaire concernant le déneigement

Si vous avez appelé (ou complété le formulaire) au 311 pour des problèmes de déneigement, est-ce que suite à l'appel..

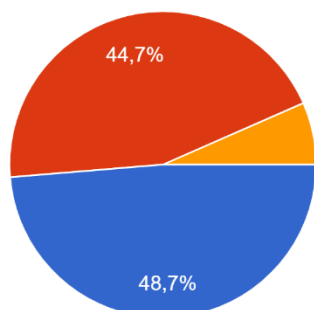
28 réponses



- le problème a été réglé
- vous avez eu l'impression que cela n'a rien changé

Est-ce que vous avez vu et tenu compte des feux clignotants avisant les opérations déneigement à Cap-Rouget

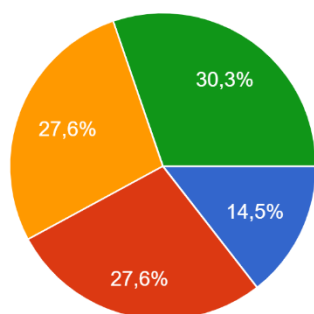
76 réponses



- oui, j'en tiens compte
- oui mais ça ne change rien pour moi car je ne stationne pas dans la rue
- non je n'ai pas vu ces feux

Pour finir, si vous aviez à mettre une note pour le déneigement à Cap-Rouge cet hiver, vous donneriez:

76 réponses



- je suis très satisfait.e donc je donnerais 90% et plus
- je suis moyennement satisfait.e donc je donnerais 70-89%
- je suis déçu.e du déneigement mais je leur donnerais la note de passage 60%
- je suis assez déçu.e du déneigement et je leur donnerais 50% ou moins pour cet hiver

7. ANNEXE 2 : Extrait du Résumé des préoccupations des présidents des conseils de quartier

Rencontre tenue le 23 septembre 2021

Principales préoccupations exprimées

De façon générale, on apprécie cette démarche de réflexion en amont, dès le début du processus, ce qui constitue une preuve d'ouverture et on souhaite collaborer avec la Ville pour trouver des pistes d'amélioration du fonctionnement des conseils de quartier.

Les principales préoccupations exprimées ont été regroupées par thème :

1. COMMUNICATION ET COLLABORATION

1.1 Lien avec l'administration municipale (principal défi)

- Alors qu'on parle des conseils de quartier comme interlocuteur privilégié, plusieurs intervenants constatent **peu de dialogue** avec l'administration; on obtient difficilement des réponses ou des explications. Souvent, l'intervention du politique est nécessaire.

- La communication avec les élus et l'administration est **peu fluide** et plutôt rigide. Dans certains cas, le conseil de quartier souhaiterait s'asseoir avec les professionnels de la Ville pour faire ensemble le constat et discuter des enjeux; il est difficile de parler uniquement par résolution.

- **Tenir le conseil de quartier informé** des actions et projets prévus dans le quartier (projets immobiliers importants impliquant ou non une modification, travaux, aménagements de rues, parcs, pistes cyclables ou autres équipements municipaux, etc.).

- Demander l'avis des conseils de quartier en amont sur les parties prenantes à inviter ou la démarche de participation à mettre en place.

- Avoir un **suivi après les demandes d'opinion** et les consultations publiques tenues par le conseil de quartier : est-ce que le dossier a été adopté, est-ce que des modifications ont été apportées?

- Ne pas demander au conseil de quartier de se prononcer uniquement sur la modification au zonage, **consulter plus en amont, sur les enjeux** reliés à un projet.

- Dans certains cas, les dossiers soumis en consultation sont complexes. Il serait pertinent d'**impliquer le conseil de quartier plus tôt** dans l'élaboration du projet et la recherche de pistes de solution. Cela permettrait au conseil de mieux comprendre le dossier avant d'aller devant les citoyens et cela constitue une forme de support de la Ville au conseil de quartier.

- Impliquer les conseils de quartier, non seulement lors de la demande d'opinion, mais dans la **conception même du processus de** consultation pour choisir quel type de consultation serait plus approprié. Travailler en partenariat.

- **Retour sur les résolutions** – pas toujours adéquat, long, incomplet, tardif. Parfois on obtient l'information plus rapidement par le 311 (mais on n'apprécie pas toujours être référé au 311, alors que le conseil de quartier devrait avoir un statut d'interlocuteur privilégié) et parfois on l'apprend dans les médias. C'est démotivant pour les administrateurs.

- On souhaite se sentir davantage **écoutés**, sentir qu'on fait une différence.

- Informer et associer le plus possible les conseils de quartier lorsqu'on développe des **projets dans le quartier** (ex : rues partagées, verdissement, trottoirs, etc.). Les conseils de quartier aiment ce genre d'implication, ils souhaitent être tenus informés de l'évolution des projets et se sentir écoutés; c'est motivant.

- On souhaite une plus grande **implication** des conseils de quartier et des citoyens dans les projets et les processus de participation :

- Plus grande implication des citoyens tout le long du processus d'élaboration de PPU; ne pas se limiter à une séance d'information (ex : Montréal, Lachine - on met en place des mécanismes de concertation tels des bureaux de projets partagés avec des citoyens).

1.2 Lien entre les conseils de quartier

- On mentionne l'existence d'un **groupe Facebook** pour les présidents des conseils des quartiers, créé à l'initiative d'un président de conseil de quartier. Une invitation est transmise aux personnes intéressées. Ce groupe aura comme objectif de faciliter le réseautage et le partage d'information entre présidents.

- On aimerait également avoir l'occasion de participer à des **journées** d'échanges ou des séances d'information dédiées aux administrateurs ou aux présidents afin de connaître ce sur quoi travaille la Ville.

1.3 Soutien aux administrateurs des conseils de quartier

- Offrir un **programme de formation** aux administrateurs des conseils de quartier qui serait prévisible et dont le calendrier serait annoncé d'avance (pas seulement 2 semaines avant).

- Offrir du **soutien au conseil d'administration** pour faire face à certaines problématiques particulières :

- Encadrer de façon plus claire les **obligations des administrateurs** en campagne électorale municipale (ex : retrait ou démission d'un administrateur qui souhaite se présenter comme candidat à un poste électif municipal, devoir de réserve, participation des candidats lors des rencontres, etc.).

- **Formation accélérée** lors d'un changement de garde complet (lorsque le conseil de quartier perd « sa mémoire », cela peut être intimidant de se présenter devant le public) et formations ponctuelles (ex : comment structurer une résolution pour qu'elle soit claire et constructive).

- Bien **expliquer les modifications** après l'adoption de la Politique de la participation publique ou le règlement de fonctionnement (tableau avant / après).

- **Accès aux professionnels** pour comprendre les dossiers complexes sur lesquels le conseil doit s'exprimer (ex : présentations à huis clos sur des règlements comme celui sur le couvert forestier ou certains dossiers d'urbanisme).

- **Expliquer le fonctionnement de la Ville** ou présentations sur les dossiers importants.
- Offrir un **espace collaboratif en ligne** et des outils pour faciliter l'archivage des documents et le suivi des résolutions : **espace de stockage électronique et calendrier partagés** pour faciliter l'accès aux documents, éviter que chacun archive les documents de façon individuelle et limiter l'échange de courriels.
- Meilleur partenariat dans la **planification annuelle des activités de participation**
 - Informer régulièrement les conseils de quartier des dossiers à venir notamment en matière de zonage, afin qu'ils puissent prévoir d'avance leur charge de travail en fonction de ses autres dossiers, éviter de bousculer leur plan de travail.
 - Privilégier une consultation ou une information en amont pour permettre aux administrateurs de bien comprendre le dossier avant de se prononcer publiquement (dans les dossiers complexe s'il est difficile de se faire une tête sur place ou dans 24 heures).

1.4 Lien avec la population

On invite la Ville à développer la pratique des **rencontres hybrides**, présentiel–virtuel, tant pour les séances des conseils de quartier que les séances de consultation (enjeux techniques et règlementaires à considérer: une personne suggère de regarder du côté du RTC où un membre du CA participait souvent par téléphone).

- D'un côté, les rencontres virtuelles ont permis de rejoindre un public plus diversifié et qu'il ne faudrait pas perdre lors d'un retour en présentiel.
- D'un autre côté, en ce qui concerne les administrateurs, cette solution est pratique, surtout en cas de conflit d'horaire (déplacement à l'extérieur de la ville, garde d'enfants, mobilité réduite tempête, etc.) et permettrait d'éviter certains problèmes de quorum.
- **La mise sur pied de projets**, comme ceux sur la sécurité routière, constitue un bon moyen pour faire connaître le conseil de quartier et susciter l'implication des citoyens et les inciter à participer aux séances et aux activités de participation.
- **Mettre en valeur les initiatives et les projets** mis sur pied par les conseils de quartier. Valoriser ce type d'implication dans les communications « Ville ».
- **Soutien pour faire connaître** le conseil de quartier (partenariat avec des médias locaux).
- **Publiciser le suivi des résolutions** (suivi en ligne) pour valoriser l'action des conseils de quartier (montrer les résultats obtenus).

2. SOUTIEN FINANCIER ET POUVOIR D'INITIATIVE

2.1 Budget de fonctionnement

De façon générale, le montant de 1 500 \$ est jugé **insuffisant**; plusieurs demandent que le budget soit augmenté :

- Une grande partie de ce montant est dépensée en frais de secrétariat;
- La valeur 1 500 \$ en 2021 n'est pas la même qu'elle l'était en 1996; si on calcule le niveau d'inflation, le budget devrait dépasser 2 000 \$.
- Un intervenant croit qu'on ne devrait pas nécessairement viser une somme fixe, mais un potentiel qu'on peut aller chercher au besoin.

- On fait état aussi de **besoins en matériel** (ex : chapiteau, bannières ou autre type de matériel pour les activités ou projets des conseils de quartier).

2.2 Pouvoir d'initiative

- Les projets favorisent le **maintien de l'intérêt** des citoyens et leur implication.

- Les **programmes de subvention** tels le programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière sont appréciés; ils sont encourageants et les conseils de quartier ont le sentiment que leur implication compte, qu'elle peut faire une différence.

- Le pouvoir des conseils de quartier **d'initier eux-mêmes des consultations** semble sous-utilisé; les conseils de quartier devraient avoir accès à un savoir-faire professionnel pour pouvoir mener à terme ce type de démarches.

Préparé par :

Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques

8 octobre 2021